

Violences en marge des manifestations.

La Fédération des personnels des Services Publics et de Santé Force Ouvrière dénonce sans conteste les violences en marge des manifestations depuis le début du mouvement contre le projet de Loi Travail. De tels agissements sont inacceptables, mais tout amalgame entre manifestants et casseurs est pour nous tout autant inacceptable !

Nous sommes en droit de nous poser la question de la surmédiation de ces incidents dans toutes les presses et de la « publicité » qui leur sont faits par là même. Le 14 juin au soir les télévisions nationales ne montraient quasiment que les casseurs faisant fi de la mobilisation réunissant à Paris et en province plus d'un million de manifestants.

Comment devons-nous qualifier le mépris affiché par le Président de la République et de son gouvernement devant cette mobilisation depuis plus de 3 mois, sauf à la qualifier également de violence !!

Force Ouvrière ne cautionne ni la violence physique ni celle de posture, malheureusement l'une peut entraîner l'autre ou en devenir une justification. Il appartient aujourd'hui au gouvernement de prendre ses responsabilités en retirant son projet de Loi et d'ouvrir des négociations. Nous dénonçons l'utilisation du 49-3 qui est un déni de démocratie.

Nous ne pouvons pas accepter que soit remise en cause la liberté de manifester. Les actes répréhensibles lors de nos manifestations ne sont pas du fait des manifestants, mais bien de bandes de casseurs qui n'ont pas de liens avec nos organisations et qui ne viennent pas pour manifester contre la Loi Travail. De plus à l'heure où les « hooligans » sévissent dans notre pays, qu'à Marseille ou à Lille troublent gravement l'ordre public, le gouvernement n'a pas pris la décision d'arrêter l'EURO !! Nous nous associons à Jean-Claude Mailly pour dire que « c'est pyromane d'accuser les syndicats !! ».

Rappelons l'adage : « *qui sème le vent, récolte la tempête* ».

Le secrétariat fédéral

Paris, le 15 juin 2016

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS